

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 15655

=oOo=

*du général d'armée François Lecointre
Chef d'état-major des armées*

Militaires et civils de nos armées, directions et services,

Au moment de vous quitter après quatre années passées à votre tête, je veux vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'engagement exemplaire qui a été le vôtre dans l'œuvre de redressement et dans les combats que nous avons eu à mener ensemble.

En appui de notre ministre et de sa ferme volonté de faire respecter strictement les termes d'une loi de programmation militaire ambitieuse, nous avons réparé notre modèle d'armée en restaurant la disponibilité de nos armes et équipements, indispensable pour atteindre le niveau de préparation opérationnelle que requièrent nos engagements actuels et futurs et en travaillant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des hommes et des femmes de nos armées.

Nous avons engagé la modernisation de notre outil de combat en lançant les grands programmes d'armement qui structureront les prochaines décennies et assureront notre suprématie militaire dans les confrontations du XXI^{ème} siècle.

Nous avons affirmé une singularité militaire forte fondée sur le principe de disponibilité et les caractéristiques de réactivité et d'autonomie dont elle procède. Fondée également sur une éthique exigeante et sur une culture du commandement reposant sur la confiance, privilégiant la subsidiarité, sans laquelle l'initiative intelligente – gage de succès au combat comme ailleurs – ne peut pas s'exprimer et déployer toute sa puissance créative. Fondée enfin sur la revendication d'une stricte subordination au pouvoir politique légitime qui commande le respect scrupuleux d'une neutralité sans laquelle, par ailleurs, notre cohésion serait menacée.

Cette singularité militaire nous ne l'avons pas seulement affirmée, nous l'avons déclinée dans les mesures d'organisation et de fonctionnement, dans les structures même de nos armées. Surtout, nous avons convaincu les sceptiques ou les indécis qu'elle était au cœur de l'efficacité des armées au service de nos concitoyens et donc au cœur de l'identité française, celle d'une grande nation militaire.

Enfin nous avons, vous avez, défendu les Français, protégé leurs vies et sauvegardé leurs intérêts, partout dans le monde et sur le territoire national, avec un courage et un dévouement admirables. Et plus encore, vous avez porté haut le rang de la France en affirmant notre capacité à créer et à conduire des coalitions, en assumant l'ambition que porte le chef de l'État, celle d'une France inspiratrice et moteur d'une Europe puissance.

Rien de tout ce que nous avons initié ou même réalisé n'est achevé ou définitivement acquis. Les défis à relever sont nombreux. Je suis assuré que, rassemblés désormais derrière le général d'armée Burkhard, portés par sa vision et par l'exemple quotidien qu'il donne de son engagement et de sa détermination, vous continuerez à franchir tous les obstacles, à relever tous les défis.

Tout cela, vous l'avez accompli avec bravoure et en donnant sans compter, souvent au péril de votre propre vie. Je pense, aujourd'hui comme au cours de ces quatre années, à ceux des nôtres tombés à l'entraînement ou au combat, je pense à nos blessés, je pense à nos familles endeuillées et meurtries et à celles qui, tous les jours nous accompagnent et nous soutiennent avec tant d'héroïque abnégation dans l'accomplissement de notre vocation. En les emportant, en vous emportant tous, dans mon cœur et dans mon esprit, je m'incline avec une reconnaissance et un respect infinis devant l'illustration magnifique que vous offrez de la passion de servir la France.

Paris, le 21 juillet 2021.

